

MANIFESTO

ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET PROJET : REDÉFINIR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

JOURNÉE D'ÉTUDES

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

21 MARS 2025

13h30 à 17h

AMPHITHEATRE NEUMANN

Édifice du Vieux-Séminaire-de-Québec
1, côte de la Fabrique, Québec (Canada)

Sous la direction de François Dufaux et Fabio Sedia

design / fabiosedia

MANIFESTO

ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET PROJET : REDÉFINIR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La journée d'études **MANIFESTO** marque une étape essentielle dans le développement des recherches menées à l'École d'architecture de l'Université Laval sur les relations entre l'histoire et le projet en architecture. Sous l'impulsion de **François Dufaux et Fabio Sedia**, cette journée propose d'explorer une mise à jour sur la recherche et le projet dans le patrimoine bâti, historique et moderne.

PATRIMOINE : PROJET ET DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE

Les relations entre individu et société montrent avec évidence que les rapports, la dimension, la forme et les configurations des espaces domestiques et urbains exigent de la culture architecturale un processus urgent de révision à l'échelle globale. L'ample notion de patrimoine discutée dans ce forum repose sur la connaissance des structures formelles présentes dans les villes et les territoires, dans les traces de l'ancien et dans les témoignages du passé, qu'ils soient lointains ou récents, en vue de transformations futures. Cette réflexion constitue une base nécessaire pour faire face aux défis contemporains, notamment ceux liés aux crises sanitaires et aux changements climatiques, et exige une approche scientifique alliant recherche et pratique du projet. L'interrogation de fond, dans le rapport entre architecture et patrimoine, concerne les modalités selon lesquelles l'héritage bâti – qu'il soit réel, tangible et présent, ou qu'il relève d'un référent implicite, associatif et en absence – avec ses formes, son legs et son enseignement, peut définir les moyens de sa propre transformation nécessaire et reconnaissable en réponse aux besoins contemporains. Ce rapport avec les formes construites, qui conservent des valeurs historiques, formelles et testimoniales, doit non seulement préserver l'existant, mais surtout, par le projet, le resignifier, en élargissant sa réception et sa reconnaissance.

L'HÉRITAGE ARCHITECTURAL ET LA TRANSFORMATION DU PATRIMOINE

L'interrogation sur **ce qui doit être hérité et comment l'hériter** reste au cœur des débats contemporains sur l'architecture et le patrimoine. En premier lieu, il est essentiel de considérer l'ensemble de la ville comme un patrimoine actif, en éliminant les malentendus conceptuels et en mettant à disposition du projet architectural tout son potentiel génératif. Cette approche implique une nouvelle définition des responsabilités du projet d'architecture : reconnaître, nourrir, préserver, soigner, garantir l'accès, guider l'expérience, intégrer les potentialités et recomposer les fragments du bâti.

Cependant, cette notion de patrimoine est aujourd'hui traversée par deux tendances opposées : d'un côté, son expansion vers de nouveaux matériaux et contextes urbains, et de l'autre, la disparition progressive de l'usage des espaces architecturaux, marquée par l'abandon et la désaffectation des édifices. Ce paradoxe impose une redéfinition des outils et des techniques du projet, en intégrant l'idée que le patrimoine ne peut exister sans l'habiter.

Dans cette perspective il sera nécessaire de mettre une évolution similaire à celle du concept de **paysage**, qui, sous l'impulsion de la Convention européenne du paysage (2000), inclut désormais des actions et des interventions dans le territoire, englobant des situations ordinaires autant que des sites patrimoniaux d'importance historique. Le patrimoine ne se limite plus aux monuments et aux structures tangibles, mais intègre les

matériaux numériques, les savoir-faire, les techniques constructives, les paysages et les ressources, les monuments et le capital social. Cette approche abolit les distinctions rigides entre l'auteur et le collectif, le politique et le participatif, l'historique et le contemporain.

CONNAISSANCE, CRÉATIVITÉ ET MÉTHODE POUR LE PROJET SUR L'EXISTANT

L'intervention sur le bâti historique, qu'il s'agisse de monuments, documents, d'architecture vernaculaire ou de vestiges archéologiques, exige une approche combinant connaissance, créativité et méthode. La connaissance est essentielle pour comprendre pleinement l'édifice et proposer des réponses architecturales et techniques adéquates. La créativité intervient pour éviter une simple réponse technique et garantir une approche intégrative et figurative du projet architectural. Enfin, le méthode assure l'articulation entre ces deux pôles en établissant des stratégies rigoureuses et adaptées. La réflexion sur la restauration architecturale et le projet contemporain implique une redéfinition du rapport entre [patrimoine et créativité](#). Loin d'être une simple préservation statique, l'intervention architecturale doit activer de nouvelles relations spatiales et conceptuelles avec l'existant.

Vers un changement de paradigme

L'objectif de ce regroupement est d'élaborer un [MANIFESTO](#) structurant les questions méthodologiques essentielles à l'approche de la connaissance historique, technique et symbolique de l'architecture. Cette connaissance est un outil indispensable pour informer un projet architectural cohérent, ancré dans les enjeux contemporains de la transformation des villes et du patrimoine.

Nous proposons d'interroger la manière dont l'histoire de l'architecture est mobilisée dans la conception et la transformation des espaces bâtis, en engageant une réflexion critique sur les systèmes de valeurs qui président à l'étude, à la conservation et à la valorisation de l'architecture historique. Cette approche s'étend à toutes les échelles du projet, du paysage aux intérieurs, en articulant documentation, analyse, représentation et formulation de principes pour le projet de restauration, de mise en valeur et de transformation de la ville.

Synergies et collaborations institutionnelles

Ce regroupement entend promouvoir des relations fructueuses entre le monde de la recherche, le secteur privé et la pratique professionnelle. Il s'agit de créer un réseau d'échanges entre les universités, les institutions publiques, les associations, les bureaux d'architectes et d'autres acteurs engagés dans la transformation du patrimoine bâti. L'objectif est de favoriser une synergie entre la recherche universitaire et les besoins concrets des projets architecturaux, en mettant en place des exemples concrets de collaboration et en développant des outils méthodologiques pour la pratique.

Cette réflexion s'inscrit également dans un dialogue avec les organisations internationales telles que l'UNESCO et les réseaux de villes engagées dans la préservation et la transformation durable du patrimoine urbain. L'ambition de MANIFESTO est de structurer un cadre de référence dynamique, où les formes héritées deviennent des ressources actives, capables d'intégrer les défis environnementaux, sociaux et techniques du XXI^e siècle.

Journée d'étude **MANIFESTO**

ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET PROJET : REDÉFINIR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE
21 mars 2025 - Amphithéâtre 2117 - École d'architecture de l'Université Laval

PROGRAMME

13H30 PRÉSENTATION François Dufaux et Fabio Sedia
SALUTATIONS INSTITUTIONNELLES

13h40 SYNTHÈSE DES RECHERCHES

Cette session propose une synthèse des recherches en cours à travers quatre présentations d'ateliers qui explorent différentes problématiques du projet architectural dans le contexte patrimonial.

Charrette – Re-habiter le patrimoine

François Dufaux

Présentation d'une démarche de design collaboratif pour une gouvernance participative du patrimoine.

Atelier Trois-Rivières

Fabio Sedia

Méthodologiques, stratégiques et opérationnels pour la définition et le développement d'un projet d'architecture axé sur la restauration et la récupération du patrimoine architectural moderne bâti.

Atelier 3 édifices fédéraux

Anne Vallières, Andréa Isabelle

Analyse des stratégies d'intervention sur trois bâtiments fédéraux historiques et leurs implications dans le projet architectural.

Atelier Institut Sourd-Muet

Sonia Batres

Étude de la réhabilitation d'un édifice historique en dialogue avec son identité et ses usages.

14h40 PAUSE-CAFÉ Moment d'échange informel entre les participants.

15H00 TABLE RONDE : TROIS ENJEUX CLÉS / Modération : Fabio Sedia et François Dufaux

Cette session aborde les enjeux transversaux en invitant différents acteurs à réagir aux présentations des recherche-créations en atelier, à travers trois axes de discussion : la programmation (institutions), la construction (profession) et la composition (enseignement et recherche).

Johanne Tremblay Parcs Canda

Marie-Chantal Croff Écobâtiment

Carlos Dias Coelho Faculté d'Architecture, l'Université de Lisbonne

Présentation du MANIFESTO - Fabio Sedia et François Dufaux

17h00 VIN D'HONNEUR

MANIFESTO

ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET PROJET : REDÉFINIR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'objectif de ce MANIFESTE est d'établir une nouvelle approche du projet architectural en relation avec le patrimoine, dépassant les paradigmes traditionnels de la conservation et de la transformation. Il repose sur une lecture critique des méthodes en usage, en intégrant des enjeux environnementaux, sociaux et culturels contemporains.

1. VERS UN PATRIMOINE ÉVOLUTIF ET DYNAMIQUE

Ce MANIFESTE défend une approche du patrimoine fondée sur le projet, où la mémoire du bâti ne se limite pas à la conservation, mais s'inscrit dans un processus actif de transformation, de transmission et d'innovation. Il ne s'agit pas de choisir entre passé et futur, mais d'articuler histoire et projet pour redéfinir la ville contemporaine à travers ses héritages.

2. LE PATRIMOINE COMME PROCESSUS, AU-DELÀ DE L'OBJET FIGÉ

Le patrimoine ne doit plus être considéré comme une entité statique à préserver, mais comme un système en transformation, un processus vivant qui s'inscrit dans la dynamique évolutive des villes et des territoires. Il ne s'agit pas seulement de conserver, mais de perpétuer et réinterpréter l'existant.

3. HABITER LE PATRIMOINE : AU-DELÀ DE LA MUSÉIFICATION

L'enjeu du patrimoine est son appropriation par la société. Trop souvent figé dans une logique de conservation muséale, le bâti patrimonial doit retrouver une fonction active dans le quotidien des citoyens. Cela implique des stratégies d'habitation, de réutilisation et d'adaptation, afin que ces espaces soient vécus, plutôt que simplement observés.

4.. ENTRE CONSERVATION ET INNOVATION : UN ÉQUILIBRE NÉCESSAIRE

Le projet architectural doit s'inscrire dans un dialogue entre préservation et innovation. L'approche traditionnelle qui oppose le respect du patrimoine et l'invention contemporaine est obsolète. L'objectif est de concevoir des interventions qui s'appuient sur l'histoire pour la prolonger, plutôt que la figer dans des dogmes conservateurs.

5.. L'INTERPRÉTATION CRITIQUE DES CHARTES PATRIMONIALES

Les chartes et doctrines du patrimoine (Venise 1964, Nara 1994, Faro 2005) fournissent des cadres de référence, mais elles ne doivent pas être appliquées de manière dogmatique. Il est nécessaire d'engager une lecture critique de ces textes, en les adaptant aux réalités locales, aux contextes urbains et aux nouvelles perspectives écologiques et sociales.

6. DU PATRIMOINE MONUMENTAL AU PATRIMOINE ORDINAIRE

Le patrimoine ne se limite pas aux monuments officiels ; il inclut aussi des formes vernaculaires, des paysages habités, des infrastructures industrielles et des bâtiments anonymes. La reconnaissance d'un patrimoine élargi permet d'intégrer des enjeux d'identité locale et de mémoire collective, souvent absents des discours institutionnels.

7.. MATÉRIALITÉ ET IMMATERIALITÉ DU PATRIMOINE

Le patrimoine n'est pas seulement constitué d'éléments bâtis, mais aussi de savoir-faire, de pratiques culturelles et de mémoires urbaines. L'architecture doit intégrer cette dimension immatérielle, en valorisant les récits, les gestes constructifs et les techniques locales dans le projet.

8. LE PATRIMOINE FACE AUX CRISES CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Dans le contexte actuel de changement climatique, le patrimoine doit être réévalué à l'aune des enjeux environnementaux. Il est impératif d'explorer des stratégies d'adaptation, de résilience et de sobriété énergétique, en exploitant les ressources locales et les qualités bioclimatiques des architectures vernaculaires.

9. LA TRANSFORMATION COMME ACTE DE CRÉATION ET DE TRANSMISSION

Le projet architectural ne doit pas se limiter à réparer le passé, mais doit proposer une transmission active des formes et des espaces. Transformer, c'est réécrire sans effacer, c'est prolonger les strates historiques avec une intervention qui s'intègre et enrichit la lecture de l'existant.

10. UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DU PATRIMOINE

Le patrimoine ne peut plus être géré uniquement par des experts. Il doit intégrer les habitants, les collectivités locales, les chercheurs et les praticiens dans des processus de concertation active. Une approche plus inclusive et collaborative permet de mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles du territoire.

11. DE LA RECHERCHE À L'ACTION : UNE MÉTHODE POUR LES ARCHITECTES

Enfin, ce manifeste propose un changement de paradigme dans la recherche et la formation des architectes et des urbanistes. Il est essentiel d'articuler théorie et pratique, en développant des outils méthodologiques concrets pour accompagner les projets d'intervention sur le patrimoine bâti. L'objectif est d'inscrire la recherche dans une perspective opérationnelle, où la pensée critique nourrit directement les pratiques du projet.